

RW/931/2023/3350/10064/408

Lot 408

Mesures prises au compas. Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Le débardage en long est interdit du 15/03 au 30/09.

Nombre d'arbres total	100	–
Volume grumes	27,772	m ³
Volume houppiers	1,000	m ³
Volume total	28,772	m ³
Cube moyen	278	dm ³
Circonférence moyenne	66,600	cm
Surface de coupe	1,263	ha
Contact	SCIUS Vincent, 0479/86.42.80	–
Triage	Triage De Dochamps	–
Propriétaire	Manhay Cne	–
Lieu(x)-dit(s)	DEVANT LES BOIS - cpe 3	–
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mercredi 18 octobre 2023 à 19:00 Salle de la brasserie du parc chlorophylle rue des chasseurs ardennais 60 à Manhay	–
TVA	2 %	–
Certification PEFC	Oui	–

	Hêtre		Bouleau	
	Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	11	0,594	-	
45	13		1	
55	17	3,739	-	0,120
65	12	2,748	2	0,626
75	19		1	
85	9		1	
95	8	14,335	-	0,984
105	1		-	
115	4	3,933	-	
125	1	0,693	-	
Total grumes	95	26,042	5	1,730
Houppiers/Taillis	-	1,000	-	